

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX CIRCUITS DE RAMASSAGE SCOLAIRE « S » - ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026 -

Réservés aux élèves résidant sur le territoire du Grand Périgueux et inscrits dans l'un de ses établissements scolaires,
et sous réserve de places disponibles

☐ 1^{ère} INSCRIPTION

☐ RÉINSCRIPTION ► N° carte/série :
Champ obligatoire

L'ÉLÈVE

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal / Ville * :
E-mail :
Portable : Fixe :

ALERTE SMS > NOUVEAU DISPOSITIF !

Pour être informé des perturbations sur le(s) circuit(s) emprunté(s),
SCANNEZ LE QR CODE ci-contre et COMPLETEZ le formulaire >
Cette démarche est obligatoire pour un enregistrement dans
notre nouvelle liste de contacts.



* Les élèves domiciliés sur les communes de Razac Sur l'Isle et Château l'Evêque et empruntant les circuits S01, S02, S05, S06 et S11,
doivent faire valider leur dossier auprès de leur mairie de domiciliation AVANT INSCRIPTION (le cachet de la Mairie faisant foi).

LA SCOLARITÉ

Établissement : Classe :

Circuit(s) emprunté(s) (Voir liste au dos - Les fiches horaires sont disponibles sur grandperigueux.fr > Déplacements > Transports scolaires)

Circuit principal : Arrêt de montée :

Circuit secondaire* : Arrêt de montée :

* Seuls les élèves empruntant les lignes S01/S05 – S03/S12/S27 – S15/S22 sont autorisés à s'inscrire sur un circuit secondaire.

Jours d'utilisation du circuit

Lundi ☐ matin ☐ soir ☐ Mardi ☐ matin ☐ soir ☐ Mercredi ☐ matin ☐ midi ☐ Jeudi ☐ matin ☐ soir ☐ Vendredi ☐ matin ☐ soir ☐

Semaines d'utilisation du circuit (à compléter uniquement en cas de garde alternée)

Paires ☐ Impaires ☐

LE TITRE DE TRANSPORT – LE PASS BIBUS

Pass BIBUS annuel* : 93€ ☐

Pass BIBUS trimestriel : 31€ ☐

Pass BIBUS tarification solidaire
(Voir CCAS) ☐

Pass BIBUS annuel famille nombreuse* : 78€ ☐

Pass BIBUS trimestriel famille nombreuse : 26€ ☐

* Titres éligibles au Prélèvement Automatique

Les pièces à joindre au dossier

- 1 chèque à l'ordre de EPIC PERIMOUV'
- Attestation de la CAF pour le tarif famille nombreuse
- Attestation de votre mairie pour la tarification solidaire
- 1 photo d'identité récente (nom et prénom inscrits au dos)

LE PASS BIBUS DONNE ACCÈS :

- Au circuit scolaire sélectionné
- Aux lignes du réseau PERIBUS

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR VOTRE CARTE A DOMICILE !

- Joindre une enveloppe non affranchie
au nom et adresse du représentant légal.

☐ J'ai pris connaissance de l'extrait du règlement intérieur des transports scolaires disponible
sur grandperigueux.fr (gestion des données personnelles au dos).

Date : Signature :

INSCRIPTIONS SOUS RESERVE DE PLACES DISPONIBLES :

Envoyez ou déposez votre dossier à
l'Agence PERIMOUV'

Tout dossier incomplet entraînera du retard dans le
traitement de votre demande.

CIRCUITS SCOLAIRES 2025 / 2026

(Fiches horaires disponibles sur grandperigueux.fr > Transports et Mobilité)

- S01 :** Razac <> Annesse et Beaulieu <> Périgueux
- S02 :** Razac <> **Collège La Roche Beaulieu**
- S03 :** Matin : Marsaneix > Atur > Périgueux
Soir et mercredi midi : Périgueux > Atur > Marsaneix > St Laurent sur Manoire
- S04 :** Coursac <> Coulounieix-Chamiers <> Périgueux
- S05 :** Coursac <> Razac <> Coulounieix-Chamiers <> Périgueux
- S06 :** Château l'Evêque <> **Collège Anne Frank** - Gour de l'Arche
- S07 :** Château l'Evêque <> Périgueux
- S08 :** Agonac <> Périgueux
- S09 :** Agonac <> **Collège Anne Frank** - Gour de l'Arche
- S10 :** La Chapelle Gonaguet <> **Collège La Roche Beaulieu**
- S11 :** Razac <> Annesse et Beaulieu <> **Collège La Roche Beaulieu**
- S12 :** Matin : St Laurent sur Manoire > Atur > Périgueux
Soir et mercredi midi : Périgueux > Atur > Marsaneix > St Laurent sur Manoire
- S13 :** Coulounieix (Cré@Vallée <> Les Crouchoux) <> Lycée Agricole <> **Collège Jean Moulin**
- S14 :** Coulounieix (Les Andrieux) <> **Collège Jean Moulin**
- S15 :** Matin : Antonne et Trigonant > Cornille > Périgueux
Soir et mercredi midi : Périgueux > Cornille > Antonne et Trigonant > Sorges
- S16 :** La Chapelle Gonaguet <> Périgueux
- S17 :** Périgueux <> Coulounieix-Chamiers <> Marsac sur l'Isle <> **Collège La Roche Beaulieu**
- S18 :** Lacropte <> La Douze <> Saint Laurent sur Manoire <> Périgueux
- S19 :** Fouleix <> St Amand de Vergt <> St Laurent des Bâtons <> St Michel de Villadeix <> Veyrines de Vergt <> **Col de Vergt**
- S20 :** Creyssensac et Pissot <> St Paul de Serre <> Grun Bordas <> Bourrou <> St Mayme de Péreyrol <> **Col de Vergt**
- S21 :** St Paul de Serre <> Chalagnac <> Église Neuve de Vergt <> Breuilh <> **Collège de Vergt**
- S22 :** Sorges <> Périgueux
- S23 :** La Douze <> Lacropte <> **Collège de Vergt**
- S24 :** Salon <> Cendrieux <> Veyrines de Vergt <> **Collège de Vergt**
- S25 :** Lacropte <> Salon <> **Collège de Vergt**
- S26 :** Salon <> Marsaneix <> Lacropte <> **Collège de Vergt**
- S27 :** Lacropte <> Marsaneix <> Périgueux

Données personnelles :

Vos données sont collectées dans le cadre du Contrat d'Obligation de Service Public (COSP) entre le Grand Périgueux et l'Epic PERIMOUV' et sont nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence PERIMOUV'.

Elles sont destinées à l'Epic PERIMOUV', le cas échéant au Grand Périgueux Communauté d'Agglomération, aux transporteurs et mairies concernés par les circuits de ramassage scolaire ainsi qu'à la société UBI Transport en charge de la gestion du logiciel de création de cartes.

Elles seront conservées le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

Vos données ne sont pas vendues ou utilisées pour une finalité autre que celle évoquée précédemment et pas transférées vers un pays tiers à l'Union Européenne ou une organisation internationale.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier ou par mail à l'adresse suivante :

Epic PERIMOUV' Délégué à la protection des données 16 rue du 5ème régiment de chasseurs 24000 PÉRIGUEUX ou dgd@perimouv.fr, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.